Ministère de la Communauté franç ise

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1080 Bruxelles , le 30 Aoû 2010
Rue A. Lavallée, 1
02 / 690.87.31

Monsieur Roberto GALLUCCIO
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: a) / Dossier pédagogique 4670

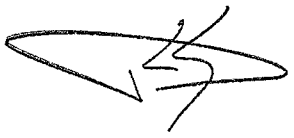
Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1
----- Unité de formation : TOITURE NON METALLIQUE - PLAN CARRE
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION
Code Référence : 335105U11C1
Domaine : 301 Construction: bois,gros-oeuvre

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,



François-Gérard Stolz

U- 4670

1.2.a

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis **DOSSIER PEDAGOGIQUE** **UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

O (1) ~~Communauté française~~ O (1) ~~Libre confessionnel~~
● (1) Provincial et communal O (1) ~~Libre non confessionnel~~

Identité du responsable pour le réseau : **Roberto GALLUCCIO** Date et signature : 08/06/2010
Administrateur délégué

2. Intitulé de l'unité de formation :

TOITURE NON METALLIQUE - PLAN CARRE

CODE DE L'UF (2): 33 51 05 U11C1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) : 301

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° **1** de ....1.. page (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° **2** de ....1.. page (2)

5. Classement de l'unité de formation :

● (1) Enseignement secondaire de : ● (1) transition O (1) ~~qualification~~
du degré : ● (1) inférieur O (1) ~~supérieur~~

O (1) ~~Enseignement supérieur de type court~~ O (1) ~~Enseignement supérieur de type long~~

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	O	Technique	O
Economique	O	Economique	O
Paramédical	O	Paramédical	O
Social	O	Social	O
Pédagogique	O	Pédagogique	O
Agricole	O	Agricole	O

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : O (1) ~~oui~~ ● (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° **3** de ...1.... page (2)

8. Programme des cours : Repris en annexe n° **4** de ...2.... pages (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° **5** de ...1.... page (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° **6** de ...1.... page (2)

---

(1) Cocher la mention utile
(2) A compléter
(3) Réservé à l'Administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'UF (2): 33 S1 05 U11 C1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) : 301

1. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1 Dénomination du cours (2)	Classement des cours (2) (5)	Code U (2) (6)	Nombre de périodes (2)
Technologie de base en couverture	CT	J	16
Connaissance des matériaux	CT	J	16
Travaux pratiques de base en couverture	PP	C	112
3.2 Part d'autonomie		P	36
Total des périodes			180

---

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

COPIE CONFORME

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

François - Gérard STOLZ
Directeur général adjoint

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 12-08-10

Signature :

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la coordination du service d'Inspection.

---

(2) A compléter
(3) Réservé à l'Administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(6) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, W - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

TOITURE NON METALLIQUE - PLAN CARRE

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1 Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2 Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- de se familiariser avec le vocabulaire technique du métier de couvreur ;
- de réaliser la couverture d'un plan carré en développant sa réflexion technique et en utilisant l'outillage adéquat.

TOITURE NON METALLIQUE - PLAN CARRE

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1 Capacités

En français,

- répondre à des questions orales sollicitant des informations explicites en s'exprimant d'une manière compréhensible :
  - se présenter et donner ses coordonnées ;
  - expliquer sa motivation pour la formation ;
- lire des consignes simples de sécurité en vigueur dans la vie quotidienne.

En mathématique,

pour le calcul,

- effectuer par calcul écrit, des additions, des soustractions, des multiplications et des divisions sur des nombres naturels ;
- effectuer par calcul écrit, des additions, des soustractions, des multiplications et des divisions sur des nombres décimaux limités au millième ;
- simplifier, additionner, soustraire et multiplier des fractions ;
- effectuer des calculs de pourcentage ;
- résoudre des problèmes se ramenant à l'utilisation de la règle de trois.

pour la géométrie,

- identifier différentes surfaces planes ;
- calculer le périmètre et l'aire de polygones réguliers ;
- construire, dans un plan donné, une droite parallèle ou perpendiculaire à une droite donnée ;
- construire un angle à l'aide d'un rapporteur ;
- mesurer l'amplitude d'un angle à l'aide d'un rapporteur.

pour le système métrique,

- convertir des mesures de longueur, d'aire et de temps (cas simples).

2.2 Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'étude de base (C.E.B.)

TOITURE NON METALLIQUE - PLAN CARRE

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le cours de « Travaux pratiques d'éléments de récolte des eaux », il est conseillé de ne pas dépasser douze étudiants par groupe.

TOITURE NON METALLIQUE - PLAN CARRE

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

4.1 Technologie de base en couverture

4.1.1 Vocabulaire technique du couvreur

- de citer et décrire l'outillage spécifique du couvreur ;
- de citer et décrire les combles ainsi que les parties principales d'une toiture ;
- de citer les différentes formes d'une charpente en bois ;
- de citer les composantes d'une charpente en bois et d'en justifier l'usage.

4.1.2 Toiture non-métallique - plan carré

- d'analyser le pan de toiture :
  - vérification de la charpente,
  - mesure des pentes et étude du phénomène de capillarité,
  - choix du type de fixation et du système de pose,
  - détermination du recouvrement minimum en fonction des différents paramètres (situation géographique, pente et longueur du versant ...),
  - calcul du format minimum d'une ardoise ;
- de déterminer l'échantillonnage et le lignage :
  - trait de niveau et trait carré,
  - réalisation d'une pige « pureaux » et d'une pige « liaisons »,
  - décompassage,
  - rangs consécutifs ;
- de déterminer le support de couverture :
  - sous-toiture et contre-lattage,
  - liteaux, voliges et chanlattes ;
- de différencier les types de couverture : ardoises naturelles et artificielles, tuiles plates, tuiles à emboîtement (pureau fixe et pureau variable) ;
- de différencier les types de poses de couverture.

4.2 Connaissance des matériaux

- de citer, différencier et préciser l'usage des matériaux suivants : bois, mortier, ardoises naturelles et artificielles, matériaux en terre cuite, matériaux non-ferreux, matériaux de sous-toiture, d'isolations thermiques et freins vapeur.

4.3 Travaux pratiques de base en couverture

au départ de consignes de travail, en utilisant l'outillage adéquat, dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène,

- de poser une sous-toiture ;
- de réaliser tous les tracés ;
- de poser le support de couverture ;
- de manipuler, trier, tailler et poser une couverture en ardoises naturelles, artificielles et en tuiles à emboîtements ;
- de réaliser le plan carré d'une toiture et d'un bardage en ardoises naturelles, artificielles ou en tuiles ;
- de poser un crochet de service.

TOITURE NON METALLIQUE - PLAN CARRE

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le **seuil de réussite**, l'étudiant sera capable :

en utilisant le vocabulaire technique adéquat,

- de citer, différencier et préciser les principaux types de matériaux intervenant dans la composition d'une toiture ;

au départ de consignes de travail, dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène, en utilisant l'outillage adéquat et en fonction des différents paramètres (situation géographique, pente et longueur du versant, ...),

- de réaliser le support de couverture et la sous-toiture ;
- de réaliser la couverture d'un plan carré d'une toiture ou d'un bardage en ardoises naturelles, artificielles ou en tuiles ;
- d'installer un crochet de service.

Pour la détermination du **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- le degré de précision du vocabulaire technique utilisé,
- la qualité de la réalisation,
- la précision de la pose,
- le respect du temps alloué.

TOITURE NON METALLIQUE - PLAN CARRE

6. CHARGE DE COURS

Un enseignant.